

# Renforcer la langue anglaise II

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 9,0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 5V2LARLP

## Présentation

---

Les deux semestres de ce cours en L1 visent à identifier les difficultés et faiblesses des étudiant·e·s en langue anglaise afin de renforcer de manière ciblée les quatre compétences travaillées dans le secondaire (compréhension écrite et orale ; production écrite et orale), tout en développant des compétences progressivement remobilisables à l'écrit comme à l'oral dans l'ensemble des cours de licence.

Au second semestre, le cours s'inscrit dans la continuité du travail mené au premier semestre et met l'accent sur la production orale et la production écrite. À partir des compétences de compréhension consolidées en S1, les étudiant·e·s seront amené·e·s à mobiliser plus activement les acquis grammaticaux, syntaxiques et lexicaux afin de produire des discours oraux et écrits plus structurés et plus autonomes.

Les séances proposeront des activités progressives d'expression orale et écrite, adaptées au niveau des étudiant·e·s, allant de tâches guidées à des productions plus complexes et intégrées. Une attention particulière sera portée à la cohérence, à la correction linguistique et à l'adéquation au contexte de communication. Le semestre se conclura par une séance de bilan permettant d'évaluer les compétences développées et de préparer la poursuite des apprentissages en L2.

Les supports utilisés pourront être variés (documents iconographiques, audio ou écrits) et s'appuient sur des ressources pédagogiques, des sources littéraires ou historiques, ainsi que des productions journalistiques en lien avec l'actualité. Les thématiques abordées pourront, le cas échéant, faire écho aux autres enseignements de la licence, afin de renforcer la cohérence et la continuité du parcours de formation.

## Évaluation

---

### SESSION 1

Régime standard : Évaluation continue écrite et orale dans le cadre des TD

Régime dérogatoire : Évaluation écrite : compréhension à partir d'un document écrit ou audio

SESSION 2 : Évaluation écrite : compréhension à partir d'un document écrit ou audio

## Pré-requis nécessaires

---

Bonne maîtrise du français et bon niveau d'anglais (niveau B2 minimum pour les deux langues).

## Compétences visées

---

- Mobiliser et valoriser le vocabulaire spécifique aux domaines traités.
- Mobiliser, consolider et valoriser des connaissances et des savoirs grammaticaux dans une langue étrangère.
- Comprendre et interpréter des ressources et des supports variés dans une langue étrangère.
- Communiquer par oral et écrit, de façon claire et non ambiguë.
- Interagir à l'oral.

## Bibliographie

---

Malavieille, M. et Rotgé, W, *Bescherelle anglais : La Grammaire*, collection Bescherelle Langues, Hatier, Paris, 2023.

Malavieille, M. et Rotgé, W, *Bescherelle anglais : maîtriser le vocabulaire anglais*, collection Bescherelle Langues, Hatier, Paris, 2023.

## Contact(s)

> **Elisabeth Fauquert**

Responsable pédagogique  
efauquert@parisnanterre.fr

> **Claire Labarbe**

Responsable pédagogique  
clabarbe@parisnanterre.fr